



Le travail temporaire en Suisse

Etude d'actualisation

swissstaffing



Publié en décembre 2011
par swissstaffing,
l'Union suisse des services de l'emploi

Dans une enquête téléphonique réalisée à l'arrière-automne 2010 par l'Institut de recherche gfs-zürich, swissstaffing a interrogé 1004 personnes qui ont travaillé à titre temporaire au cours de l'année précédente. La présente étude présente les résultats collectés.

Ces résultats se fondent sur un échantillon aléatoire prélevé auprès des quatre plus grandes sociétés de services de l'emploi et sont représentatifs de leur effectif de candidats.¹ Ces quatre sociétés réalisent près de 25% du chiffre d'affaire global de la branche du travail temporaire en Suisse.

Voici quatre ans, swissstaffing avait déjà effectué une enquête téléphonique auprès d'environ 1000 intérimaires. La nouvelle enquête révèle des évolutions très intéressantes.

¹ Comme c'est usuellement le cas dans les enquêtes téléphoniques, certaines distorsions en matière de représentativité ne sont pas à exclure. Les personnes disposant de connaissances en langues étrangères ainsi que les hommes jeunes sont, comme le montre l'expérience, moins disposés à participer à une enquête téléphonique que les Suisses parlant une langue nationale ou les hommes ou femmes plus âgés en général. Ceci a des effets sur la représentativité de l'enquête.

Sommaire

Qui travaille à titre temporaire? _____	2
Combien de temps travaille-t-on à titre temporaire? _____	9
Comment s'intègre l'expérience du travail temporaire dans le parcours professionnel? _____	11
Pourquoi travaille-t-on comme temporaire? _____	14
Quel est le degré de satisfaction des travailleurs temporaires? _____	16
Quelle est la taille du marché du travail temporaire dans son ensemble? _____	18

Qui travaille à titre temporaire?

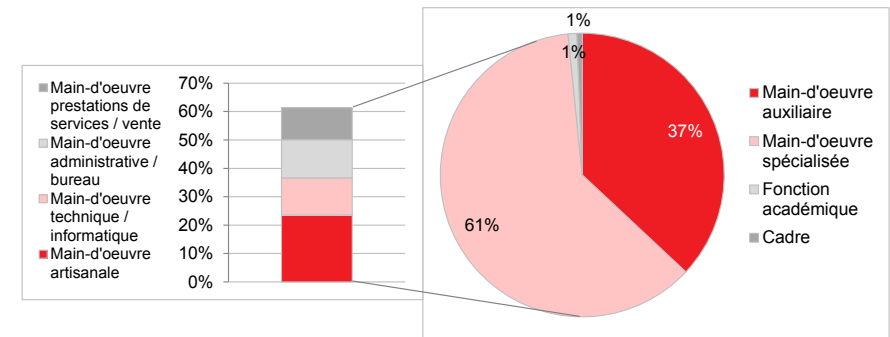
Fonction

Un bon tiers (37%) des travailleurs temporaires est engagé en tant qu'auxiliaire. Tout juste deux tiers d'entre eux exécutent des tâches spécialisées dans un domaine artisanal, technique, administratif ou de prestation de services. 2% seulement exercent une profession académique ou une activité de dirigeant.

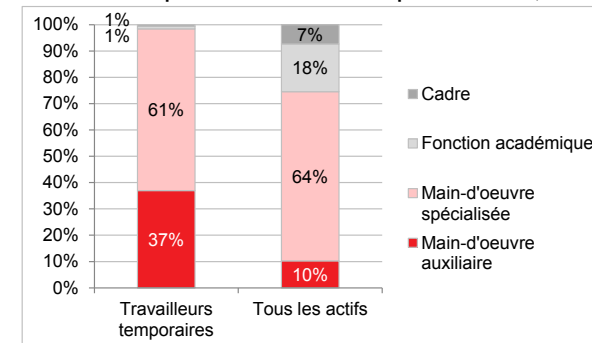
Les femmes travaillant en intérim sont plus fréquemment chargées de tâches auxiliaires (42%) que ne le sont les hommes (33%). De plus, les femmes occupant des fonctions spécialisées se retrouvent souvent dans le domaine de l'administration et des prestations de services, alors que la main-d'œuvre spécialisée masculine exécute plus fréquemment des tâches artisanales ou techniques.

Dans les branches de l'industrie, les temporaires sont engagés très souvent pour des tâches auxiliaires (43%); par contre, dans le secteur de la construction, la part de travailleurs auxiliaires est inférieure à la moyenne (25%).

Depuis la dernière enquête de swissstaffing de 2006, la part de travailleurs auxiliaires a nettement baissé au bénéfice de la main-d'œuvre spécialisée. Ce transfert devrait exprimer la tendance générale qui se manifeste en faveur d'un travail hautement qualifié. Il montre que les services de l'emploi suivent bien cette tendance même si, proportionnellement, les auxiliaires qu'ils occupent sont bien plus nombreux que dans le reste de l'économie.

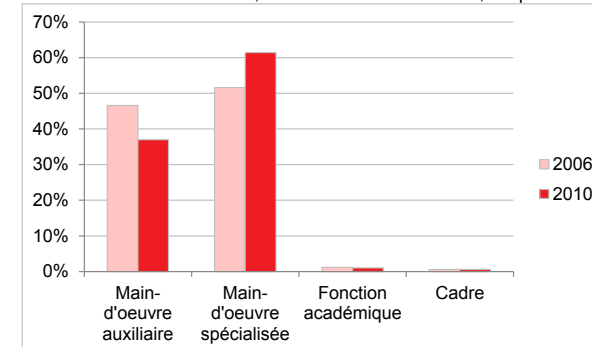


Travailleurs temporaires selon la fonction professionnelle, nombre d'observations: 995



Travailleurs temporaires selon la fonction, en comparaison de l'ensemble des actifs

Nombre d'observations: 995, source additionnelle: OFS, Enquête sur la population active, 2010



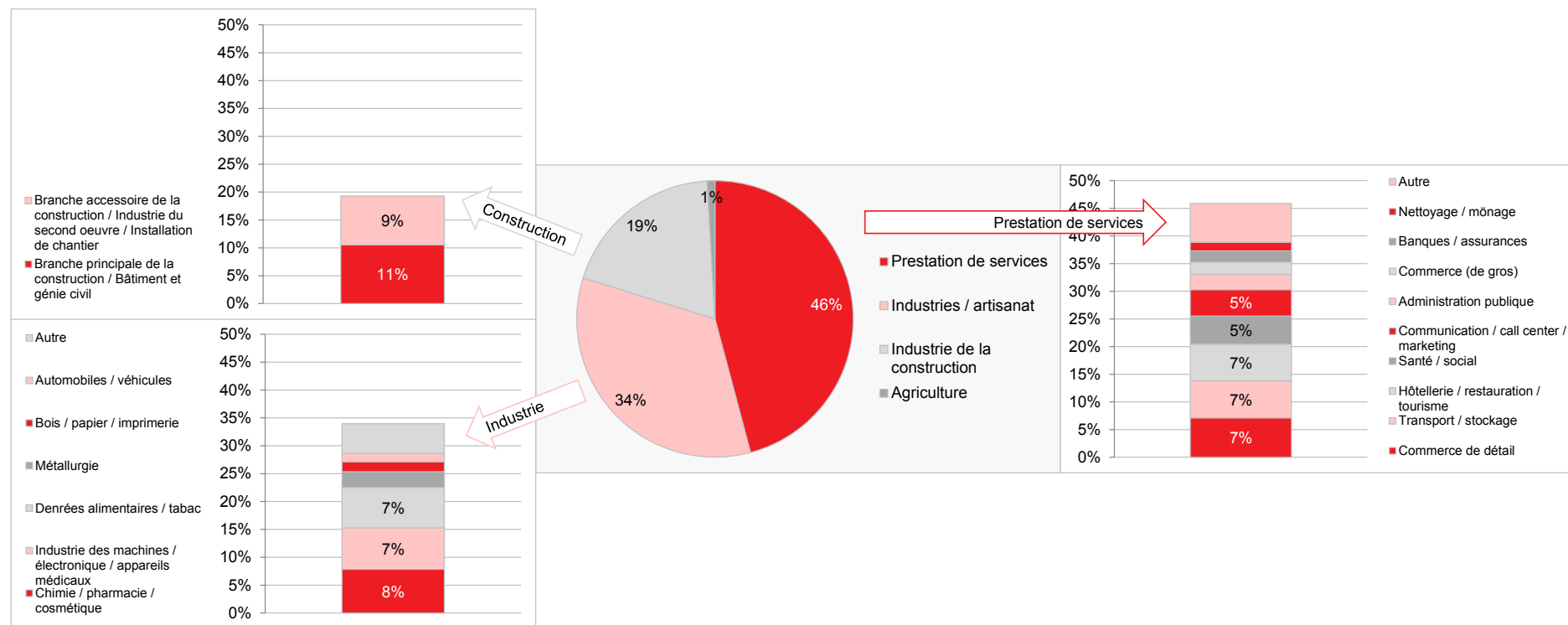
Travailleurs temporaires selon la fonction professionnelle, 2006 et 2010 en comparaison

Nombre d'observations: 2006: 1'017, 2010: 995

Branche

Le travail intérimaire touche tous les secteurs et de nombreuses branches. Près de la moitié des temporaires – ceci correspond à plus de 30 000 équivalents plein temps – est occupée dans le secteur des prestations de services. La majorité d'entre eux est ventilée dans le commerce de détail (7%), le transport et le stockage (7%), l'hôtellerie – restauration et le tourisme (7%) ainsi que dans les prestations de services liées à la

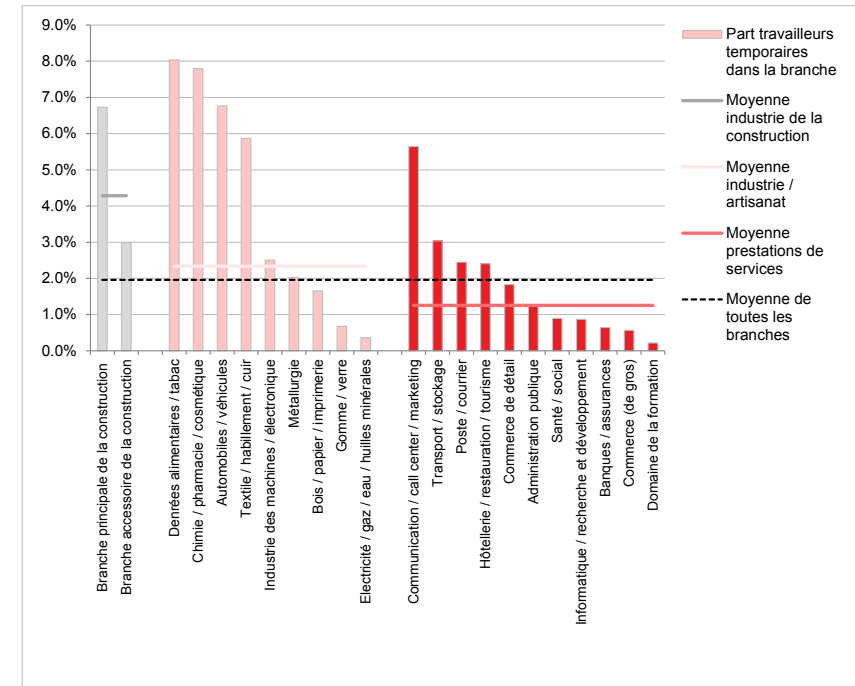
communication et aux callcenter (5%). Un tiers travaille dans l'industrie et la plupart de ceux-ci sont actifs dans l'industrie chimique (8%), l'industrie des machines/électronique (7%) et la fabrication de denrées alimentaires (7%). Un cinquième des intérimaires est engagé dans la branche principale (11%) et dans la branche accessoire (9%) de la construction.



Travailleurs temporaires selon la branche, nombre d'observations: 990

Par rapport à l'ensemble des personnes employées, la part des intérimaires (calculée en équivalents plein temps) est de 2%. Dans l'industrie de la construction, leur nombre paraît nettement au-dessus de la moyenne avec 4,3% et, dans l'industrie, leur part est supérieure à la moyenne avec 2,3%. Dans le secteur des prestations de services, 1,3% des employés sont des temporaires.

Certaines branches utilisent souvent le travail temporaire, de sorte que la proportion de ces travailleurs y est supérieure. Ceci se vérifie en particulier dans la branche principale de la construction (6,7%), dans la fabrication de denrées alimentaires (8%), l'industrie chimique (7,8%), la construction de véhicules (6,8%) et l'industrie textile (5,9%) ainsi que dans les prestations de services liées à la communication et aux callcenter (5,6%). Dans ces secteurs, le travail temporaire est manifestement incontournable, car il fournit là une contribution vitale à leur production.



Part des travailleurs temporaires dans les branches respectives, nombre d'observations: 990

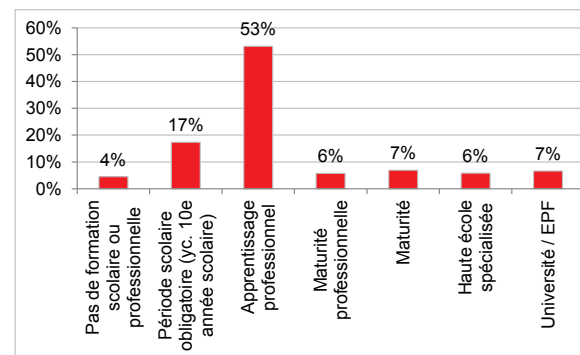
Source additionnelle: SSAA,OFS, Statistique de l'emploi

Formation

La bonne moitié (53%) des intérimaires est titulaire d'un certificat de fin d'apprentissage. Un cinquième (21%) n'a effectué que la scolarité obligatoire ou n'est pas au bénéfice d'une formation scolaire. 13% des travailleurs temporaires disposent respectivement d'une maturité (professionnelle) ou d'un diplôme de haute école.

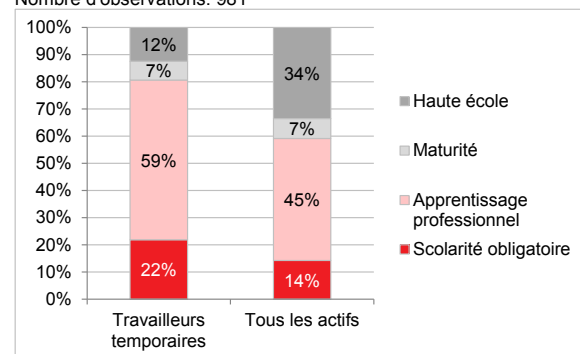
Les actifs détenteurs d'un diplôme de fin d'apprentissage sont surreprésentés parmi les intérimaires par rapport à l'ensemble. Ceci est également valable pour les personnes exerçant une activité lucrative sans formation professionnelle et correspond donc aux profils des postes que proposent les services de l'emploi. Leur portefeuille comprend presque exclusivement des fonctions techniques et auxiliaires, et guère de positions académiques ou de cadres (cf. page 2). Cependant, 13% des temporaires sont titulaires d'un diplôme d'une haute école. Ceci tendrait à montrer que certains diplômés des hautes écoles entrent dans le monde du travail en passant par le travail temporaire.

Le niveau de formation des travailleurs temporaires a légèrement augmenté depuis 2004. La part des temporaires sans formation professionnelle a baissé en faveur des personnes ayant achevé un apprentissage professionnel ou une haute école. Le transfert ne s'est cependant pas opéré dans la même mesure que dans les profils de fonction (cf. page 2). Même si, comme par le passé, certains intérimaires ayant achevé leur apprentissage exécutent des travaux auxiliaires, leur proportion s'est donc réduite. En l'an 2006, 23% des temporaires n'avaient aucune formation professionnelle et 47% des postes proposés par les services de l'emploi représentaient des jobs auxiliaires. Ceci signifie que près de la moitié des postes auxiliaires a été occupée par des intérimaires au bénéfice d'une formation professionnelle. En 2010, 22% des travailleurs temporaires n'avaient aucune formation professionnelle. Mais 37% seulement des emplois proposés étaient des travaux auxiliaires. En conséquence, il n'y avait plus qu'un bon tiers de postes auxiliaires occupés par des temporaires ayant achevé un apprentissage.



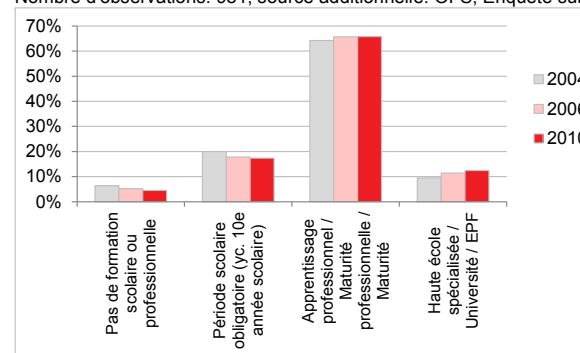
Travailleurs temporaires selon la formation

Nombre d'observations: 981



Travailleurs temporaires selon la formation, en comparaison de l'ensemble des actifs

Nombre d'observations: 981, source additionnelle: OFS, Enquête sur la population active, 2010



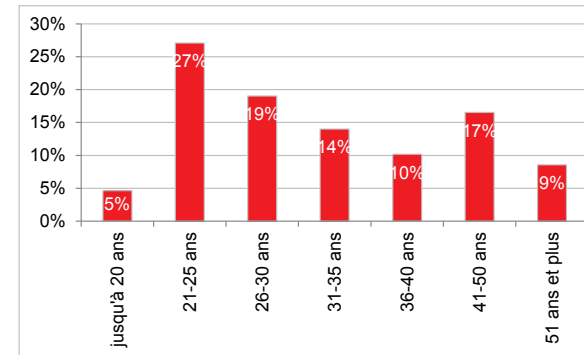
Travailleurs temporaires selon la formation, en comparaison 2004 - 2010

Nombre d'observations: 981

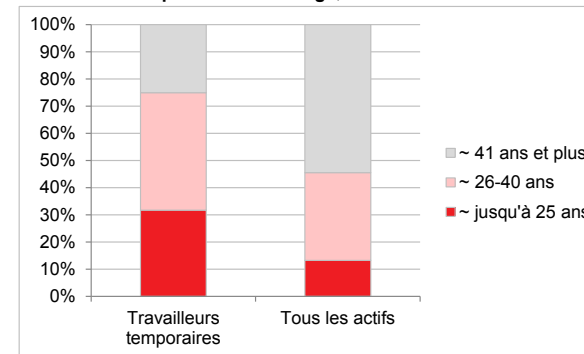
Âge

Le travail temporaire est surtout apprécié des personnes relativement jeunes. Un tiers (32%) des intérimaires ont moins de 26 ans. Sur la totalité des actifs, cette proportion ne dépasse que légèrement les 10%. Autrement dit, 4,7% de tous les actifs âgés de 25 ans et moins travaillent sous le régime temporaire.

Par contre, seulement 0,9% des plus de 40 ans sont des intérimaires. Comme ceci représente un grand groupe d'âge, un quart des temporaires est cependant âgé de plus de 40 ans, près de 10% ayant même plus de 50 ans. La part des plus de 40 ans a augmenté depuis 2004 au détriment des moins de 26 ans. Le travail temporaire est donc manifestement une option valable, même pour des demandeurs d'emploi relativement âgés.

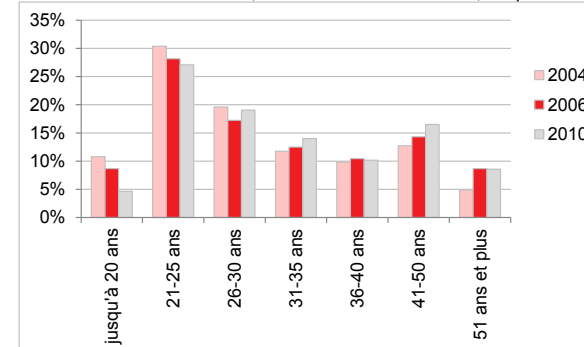


Travailleurs temporaires selon l'âge, nombre d'observations: 993



Travailleurs temporaires selon l'âge, en comparaison de l'ensemble des actifs

Nombre d'observations: 993, source additionnelle: OFS, Enquête sur la population active, 2010



Travailleurs temporaires selon l'âge, en comparaison 2004 - 2010

Nombre d'observations: 993

Sexe

A peine deux tiers (62%) des temporaires sont des hommes contre un bon tiers (38%) de femmes.² Ce rapport ne s'est pas modifié depuis les dernières enquêtes de swissstaffing des années 2004 et 2006.

Les hommes exercent plus souvent le travail temporaire que les femmes. Ceci est en corrélation avec le mix des branches du travail intérimaire. Car ce mode de travail est plus demandé dans les branches où les hommes prédominent – comme dans le bâtiment et certains secteurs industriels – que dans le domaine des prestations de services (cf. pages 3-4).

Nationalité

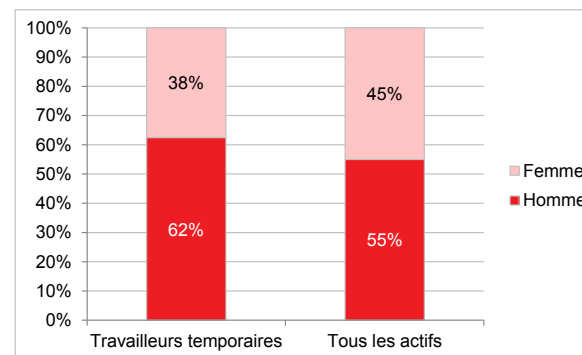
Six temporaires sur dix (59%) sont suisses, quatre sur dix sont de nationalité étrangère.³ Ce rapport n'a pas changé depuis les dernières enquêtes de swissstaffing des années 2004 et 2006.

Parmi les intérimaires étrangers, les actifs en provenance des pays des Balkans (ex-Yougoslavie) représentent le groupe le plus important (8%), suivis par les Allemands (6%) et les Portugais (5%).

Les étrangers exerçant une activité lucrative sont surreprésentés parmi les intérimaires, par rapport à l'ensemble des actifs. Ceci est particulièrement vrai pour les personnes en provenance des Balkans (ex-Yougoslavie).

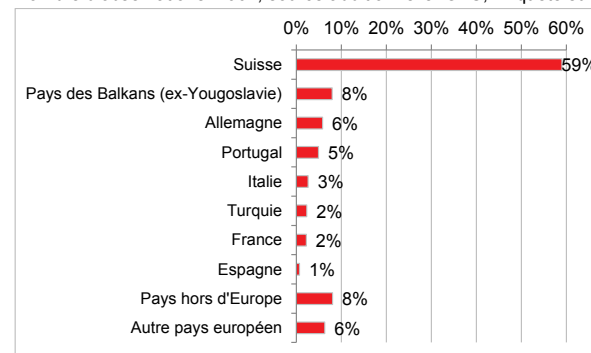
² La représentativité peut-être limitée mentionnée au début en ce qui concerne certaines caractéristiques se remarque en l'occurrence. Selon une enquête complète du seco, la part des femmes est moindre.

³ La représentativité peut-être limitée mentionnée au début en ce qui concerne certaines caractéristiques se remarque en l'occurrence. Selon une enquête complète du seco, la part des étrangers est plus élevée.

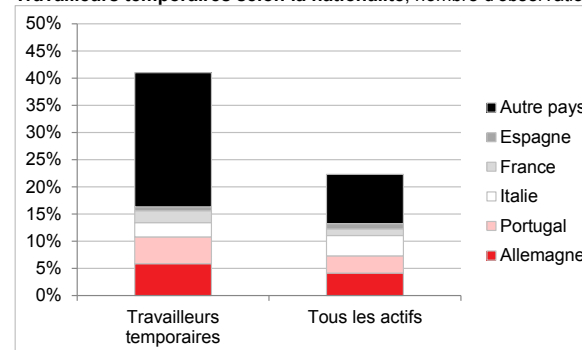


Travailleurs temporaires selon le sexe, en comparaison de l'ensemble des actifs

Nombre d'observations: 1004, source additionnelle: OFS, Enquête sur la population active, 2010



Travailleurs temporaires selon la nationalité, nombre d'observations: 993



Temporaires étrangers selon la nationalité, en comparaison de l'ensemble des actifs, nombre d'observations: 993, source additionnelle: OFS, ESPA

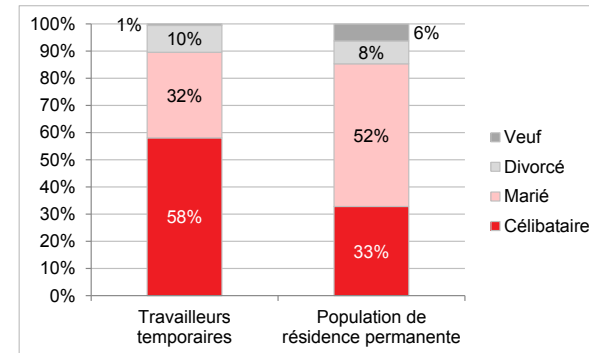
Etat civil et situation familiale

58% des travailleurs temporaires sont célibataires. 32% sont mariés. Ce rapport est pratiquement inversé dans la population de résidence permanente (dès 15 ans). Le nombre élevé de célibataires chez les intérimaires est l'expression de leur âge nettement inférieur à la moyenne. Un dixième des travailleurs temporaires est constitué de divorcés et 1% de veufs.

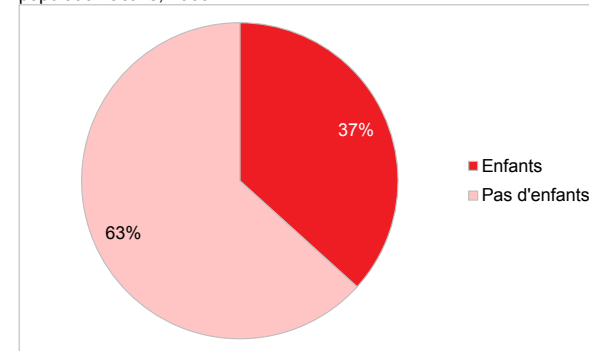
Un bon tiers (37%) des temporaires a des enfants, alors que près de deux tiers (63%) n'en ont pas. Presque tous les intérimaires avec enfants sont mariés, divorcés ou veufs. Sur les temporaires célibataires, 7% seulement ont des enfants.

44% des travailleurs temporaires assument seuls leur entretien personnel ou celui de leur famille. Pour près d'un quart (23%) d'entre eux, il s'agit de la personne apportant le salaire principal dans le ménage. Même si les engagements temporaires sont généralement entamés pour une durée clairement déterminée, deux tiers des intérimaires considèrent ces engagements comme leur source principale de revenus. Pour un tiers, le travail temporaire sert de gain accessoire ou de contribution équivalente aux gains de la famille.

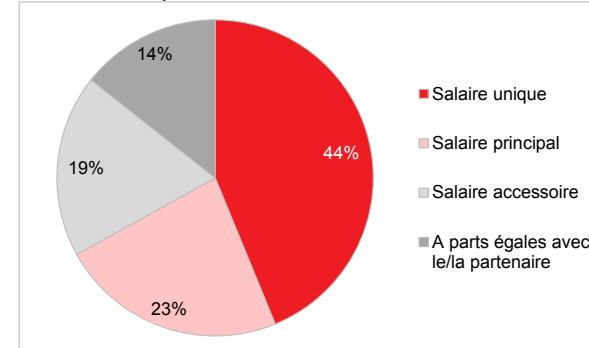
Environ 30% des travailleurs temporaires qui sont seuls à travailler ou qui ramènent le salaire principal dans le ménage ont des enfants. Les personnes réalisant des gains accessoires ont tendance à fournir des engagements temporaires plus brefs que les personnes acquérant le revenu principal. Mais les différences dans la durée d'engagement ne sont pas très importantes.



Travailleurs temporaires selon l'état civil, en comparaison de la population de résidence permanente dès 15 ans, nombre d'observations: 996, source additionnelle: OFS, Enquête sur la population active, 2009



Travailleurs temporaires selon la situation familiale, nombre d'observations: 997



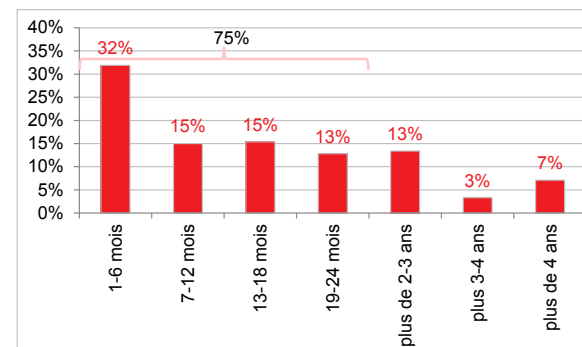
Travailleurs temporaires et leur entretien, nombre d'observations: 968

Combien de temps travaille-t-on à titre temporaire?

Le travail temporaire dans l'ensemble

Les personnes exerçant une activité temporaire en Suisse le font en moyenne pendant 20 mois, soit près de deux ans. Parce qu'une petite minorité de 7% est employée nettement plus longtemps – autrement dit plus de quatre ans, voire largement plus dans certains cas – dans des rapports de travail temporaires, la valeur moyenne augmente. **La moitié des intérimaires reste uniquement 14 mois sous ce régime de travail, soit une bonne année. Trois quarts des temporaires ne sont plus employés par des bailleurs de services après deux ans au plus tard.**

Ainsi se confirme le phénomène déjà constaté dans la dernière enquête de 2006. Le travail temporaire est perçu par les intéressés comme un épisode qui dure généralement quelques mois. Il permet aux travailleurs, comme l'illustrent les résultats dans le chapitre suivant, de s'insérer dans le marché du travail, d'avoir une solution intermédiaire ou un tremplin pour un emploi fixe.



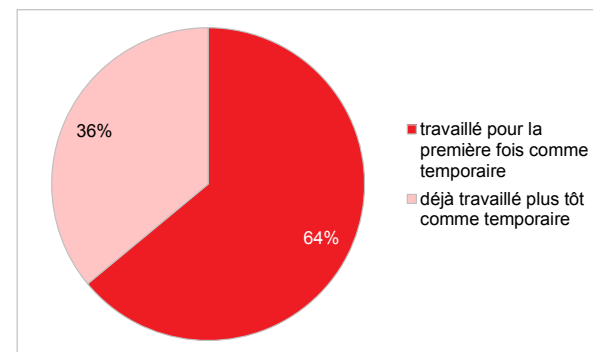
Travailleurs temporaires selon la durée de leur épisode intérimaire
Nombre d'observations: 915

Parmi les intérimaires interrogés, deux tiers (64%) ont donc également admis travailler pour la première fois de leur vie en qualité de temporaire. Dans cet épisode, la moitié (53%) ne fait qu'un seul engagement. Un quart (24%) achève deux ou trois engagements. Un autre quart (24%) est placé plus souvent, très vraisemblablement dans des engagements de brève durée. Deux tiers (64%) de ceux qui accomplissent plusieurs engagements admettent profiter de la diversité des engagements et apprendre grâce à ces expériences.

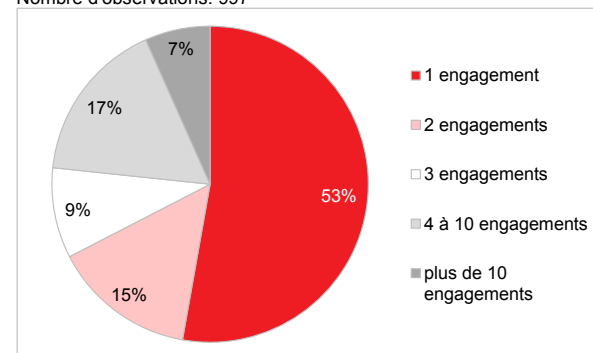
Durée d'un seul engagement temporaire

Un engagement temporaire dure en moyenne 26,6 semaines. Mais il s'agit également de considérer ici que cette valeur est fortement influencée par des cas atypiques. Car la moitié des intérimaires exécutent des engagements durant seulement douze semaines au maximum. Une minorité (12%) assume au contraire des engagements de plus d'un an, voire jusqu'à neuf ans dans les cas extrêmes.

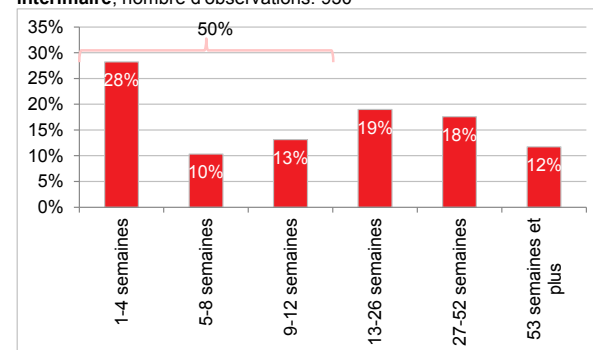
Ces conditions de durée sont demeurées stables depuis la dernière enquête de 2006.



Travailleurs temporaires et leur expérience sous ce régime de travail
Nombre d'observations: 997



Travailleurs temporaires selon le nombre des engagements au cours de leur épisode intérimaire, nombre d'observations: 930



Travailleurs temporaires selon la durée d'un seul engagement intérimaire
Nombre d'observations: 921

Comment s'intègre l'expérience du travail temporaire dans le parcours professionnel?

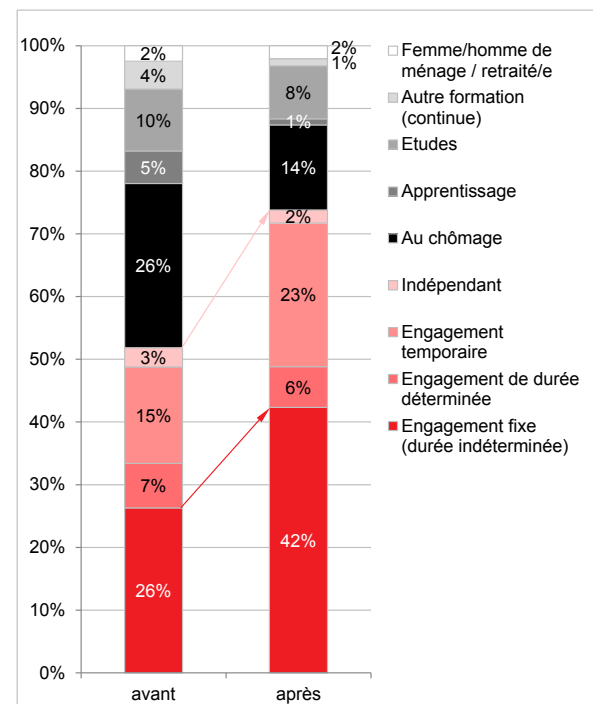
Situation avant et après le travail temporaire

Les personnes travaillant à titre temporaire sont nettement mieux intégrées dans le marché du travail après leur engagement intérimaire qu'avant.

Un quart (26%) des intérimaires arrive d'un emploi fixe au travail temporaire. Près d'un an après l'engagement temporaire, ils sont nettement plus, à savoir 42%, à passer à un emploi fixe.

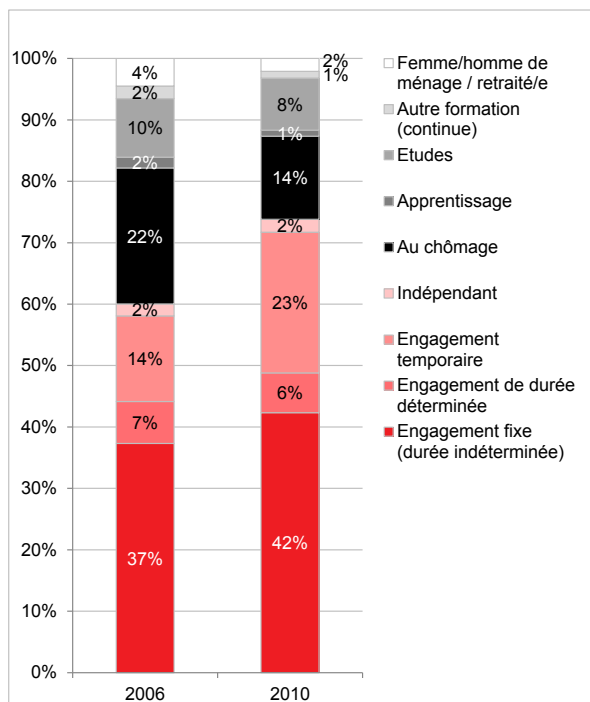
Dans l'ensemble, la moitié (52%) des travailleurs recourant à l'intérim se trouve dans la vie active. Un quart (26%) est au chômage avant de travailler en intérim. Un quart à peine (22%) est en formation ou sans activité professionnelle.

Environ un an après l'expérience temporaire, trois quarts (74%) sont toujours intégrés dans le marché du travail. 14% seulement passent au chômage. Ce bilan montre clairement que les intérimaires font de précieuses expériences au cours de leurs engagements et nouent des contacts qui les aident à trouver un emploi de longue durée sur le marché du travail.



Travailleurs temporaires et leur situation professionnelle avant et après l'épisode intérimaire
Nombre d'observations: 970

En comparaison de 2006, la part des temporaires restant intégrés un an plus tard dans la vie active a augmenté sensiblement en 2010 – de 60% à 74%. Ceci est d'autant plus remarquable que 2010 était une année d'après-crise. La majeure partie de cette croissance était imputable aux emplois temporaires, ce qui pouvait être en rapport avec la situation conjoncturelle de l'époque. Car au début de la reprise, les entreprises proposent plutôt des postes temporaires que fixes.



Travailleurs temporaires et leur situation professionnelle après leur engagement intérimaire, en comparaison 2006 et 2010
Nombre d'observations: 970

Travailleurs temporaires qui recherchent un emploi fixe

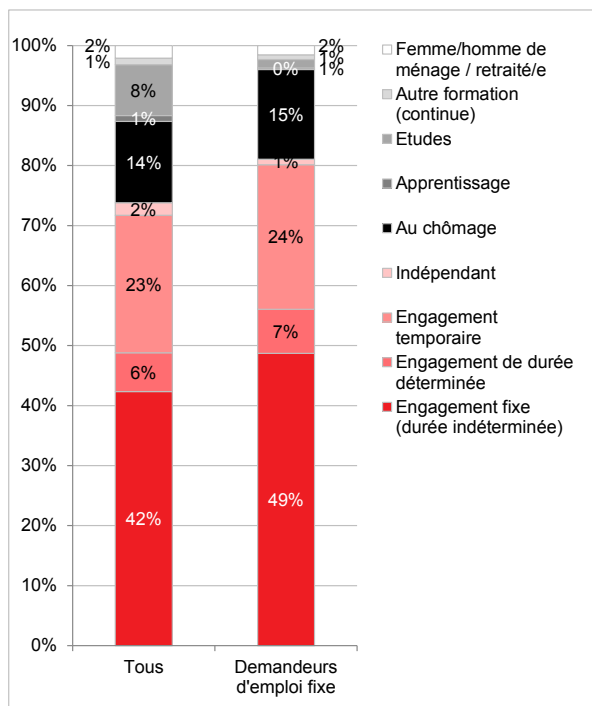
Un cinquième (19%) des travailleurs temporaires ne recherche *pas* d'emploi fixe après l'épisode temporaire mais une formation continue, un autre intérim ou autre chose encore. 81% cherchent une place fixe, dont un tiers est également ouvert à de nouveaux engagements temporaires.

Les chances de ces temporaires de trouver un poste fixe sont supérieures à celles de l'ensemble des intérimaires. La moitié (49%) trouve l'emploi fixe recherché dans le délai d'un an. Au total, quatre cinquièmes (81%) restent dans la vie active.

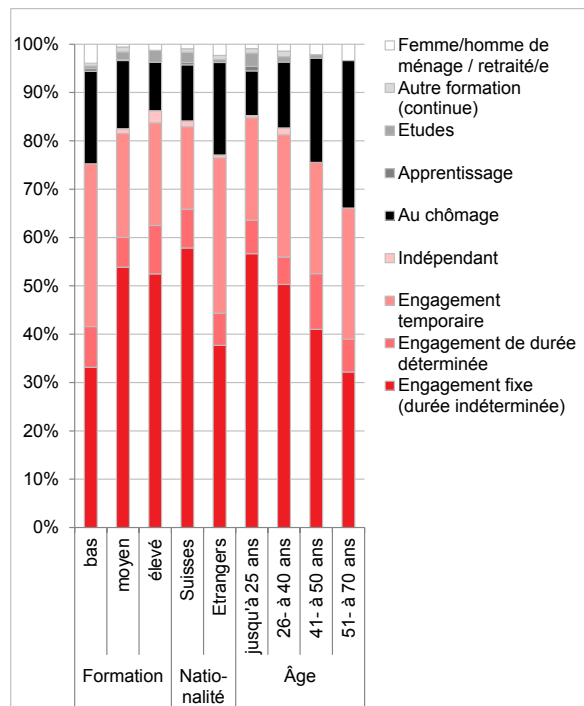
Certains intérimaires trouvent plus facilement que d'autres l'emploi fixe visé. Ainsi les ressortissants Suisses, les intérimaires bien formés ou les jeunes temporaires peuvent tabler sur une chance supérieure à la moyenne (54-58%). Un an après l'engagement épisodique, ils présentent généralement un taux d'actifs plus élevé que les travailleurs temporaires peu formés, étrangers ou sur l'âge. Le secteur où l'engagement intérimaire a été effectué ne joue par contre qu'un rôle marginal pour les postes fixes ou les chances d'entrer ultérieurement sur le marché du travail.

Les temporaires qui avant l'engagement intérimaire étaient déjà employés fixes ont également des chances supérieures à la moyenne de trouver à nouveau un poste fixe (58%). Les travailleurs temporaires sortant des études ou d'une autre formation ou formation continue ont moins de chances en moyenne (44%) – mais ces chances sont toujours intactes – tout comme ceux qui ont déjà eu auparavant un épisode d'intérim (33%). Ils demeurent certes bien intégrés dans le marché du travail, moins souvent dans des emplois fixes mais bien plus fréquemment dans des postes temporaires ou de durée déterminée.

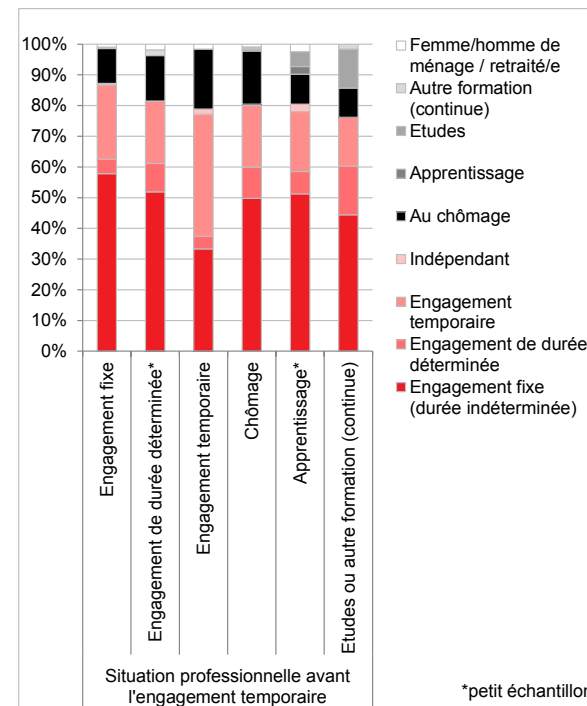
S'agissant de trouver le poste fixe souhaité dans le délai d'un an, les jeunes ayant achevé leur apprentissage et travaillant en intérim sont légèrement au-dessus de la moyenne (51%). Le travail temporaire est pour eux une voie d'entrée importante dans le monde du travail. Près d'un cinquième des jeunes en fin d'apprentissage trouve leur premier emploi auprès d'une agence d'intérim.



Travailleurs temporaires et leur situation professionnelle après l'engagement intérimaire, comparaison portant sur tous et resp. uniquement sur ceux en quête d'un emploi fixe
 Nombre d'observations: 750



Travailleurs temporaires en quête d'un emploi fixe et leur situation professionnelle après l'engagement intérimaire, en fonction des caractéristiques personnelles
 Nombre d'observations: 750



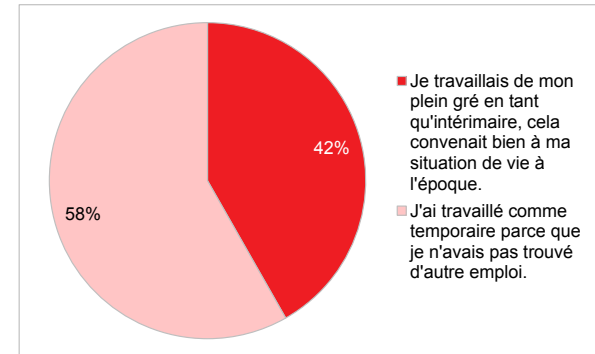
Travailleurs temporaires en quête d'un emploi fixe et leur situation professionnelle après l'engagement intérimaire, en fonction de leur passé professionnel
 Nombre d'observations: 750

*petit échantillon

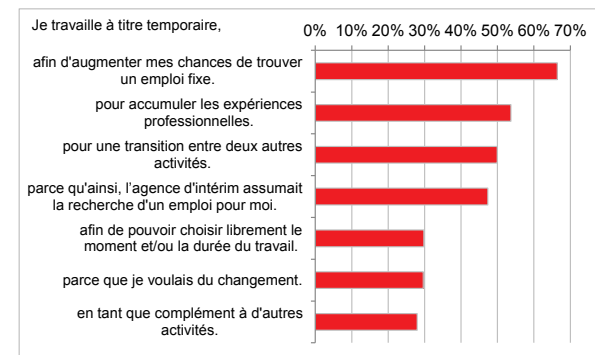
Pourquoi travaille-t-on comme temporaire?

42% des travailleurs temporaires admettent s'être déterminés sciemment pour cette forme de travail, parce qu'elle correspondait à leur situation de vie du moment. Cette part a légèrement augmenté depuis la dernière enquête. Les 58% restants travaillent sous ce régime parce qu'ils n'ont pas trouvé d'autre poste (fixe).

L'augmentation des chances de trouver un emploi fixe est donc également le motif mentionné le plus généralement pour l'acceptation d'un poste intérimaire. Pour deux tiers (66%), ce motif est important ou très important. En deuxième place vient le désir d'accumuler des expériences professionnelles (important ou très important pour 54%). La moitié des temporaires se décide par contre parce qu'elle considère que cette modalité convient bien en tant que transition entre deux autres activités. Le fait que l'agence d'intérim prenne en charge la recherche de l'emploi est une raison importante ou très importante pour près de la moitié (47%). Des motifs liés à la flexibilité (moment et durée librement choisis, changement, complément) étaient importants ou très importants pour 30% des personnes qui ont opté pour un emploi temporaire.



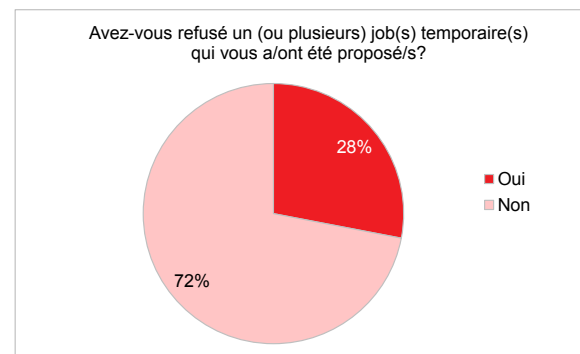
Travailleurs temporaires et leur décision pour l'acceptation d'un emploi intérimaire
Nombre d'observations: 972



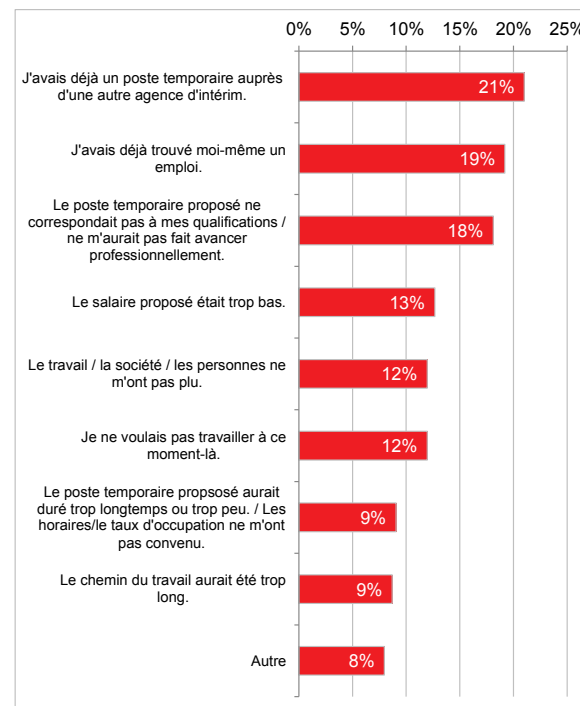
Travailleurs temporaires selon la motivation de l'acceptation d'un emploi intérimaire (réponses multiples), nombre d'observations: 971

Le fait qu'il y ait le libre choix en toile de fond de la décision de travailler en qualité de temporaire est également prouvé par le constat qu'un quart (28%) des intérimaires a déjà refusé une fois un poste temporaire proposé. Les raisons essentielles d'un tel refus sont: les intéressés ont déjà trouvé un autre poste ou la place proposée ne leur plaisait pas – que ce soit pour son contenu, le salaire ou le taux d'occupation.

Nettement supérieurs à la moyenne sont les taux de refus chez les jeunes temporaires, les Suisses, les intérimaires bien formés ainsi que chez les personnes en fin d'études.



Travailleurs temporaires et leur décision de refuser une offre de travail intérimaire
Nombre d'observations: 985



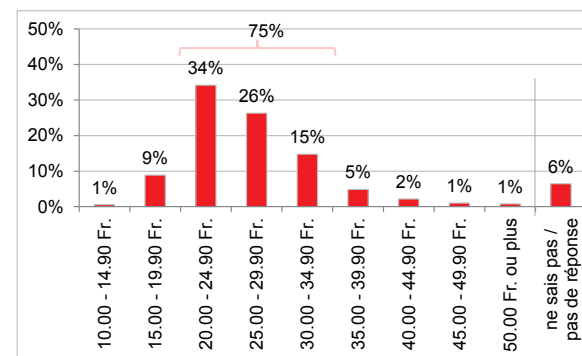
Travailleurs temporaires et leurs raisons de refuser une offre d'emploi intérimaire (réponses multiples), nombre d'observations: 276

Quel est le degré de satisfaction des travailleurs temporaires?

Salaire

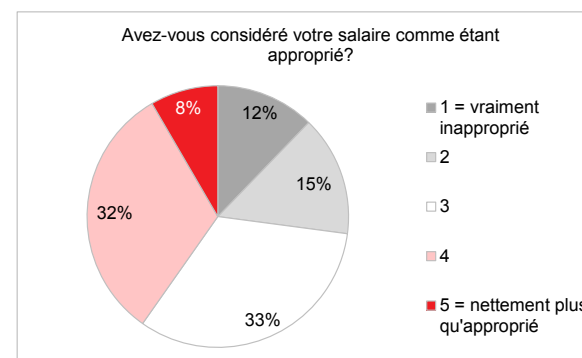
Les salaires horaires des temporaires recouvrent un large spectre. Trois quarts gagnent entre 20.00 fr. et 34.90 fr. par heure.

Trois quarts (73%) des intérimaires interrogés sont satisfaits de leur salaire: un tiers trouve le salaire approprié, un autre tiers plus qu'approprié. A peine un dixième le considère même *nettement* plus qu'approprié.



Travailleurs temporaires et leur salaire horaire (brut)

Nombre d'observations: 1004



Travailleurs temporaires et leur degré de satisfaction quant au salaire

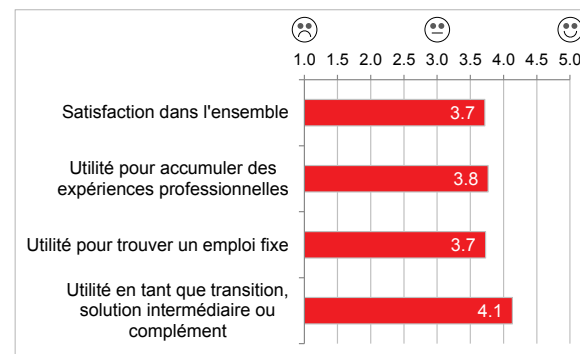
Nombre d'observations: 989

Satisfaction en général

Les temporaires sont satisfaits de ce mode de travail. Ils jugent son utilité bonne sous divers angles, que ce soit pour accumuler des expériences professionnelles, trouver un emploi fixe ou en tant que transition ou solution intermédiaire. L'utilité pour trouver un poste fixe est spécialement relevée par des intérimaires peu qualifiés. Autrement dit, les attentes liées à l'acceptation d'un poste temporaire (cf. motifs page 14) sont remplies dans la plupart des cas.

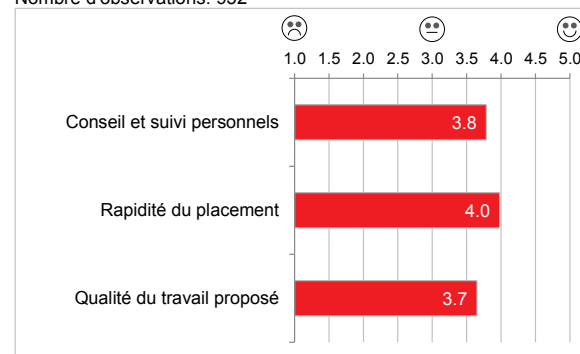
Les intérimaires sont également satisfaits des prestations des conseillers en personnel. Ce qu'ils apprécient le plus, c'est la rapidité avec laquelle l'agence d'intérim les a engagés. Le conseil personnel et la qualité du travail proposé est également bien jugé.

Un autre indicateur permettant de mesurer la satisfaction des temporaires réside dans leur disposition à recommander l'intérim à des amis ou à des parents: 70% le feraient.



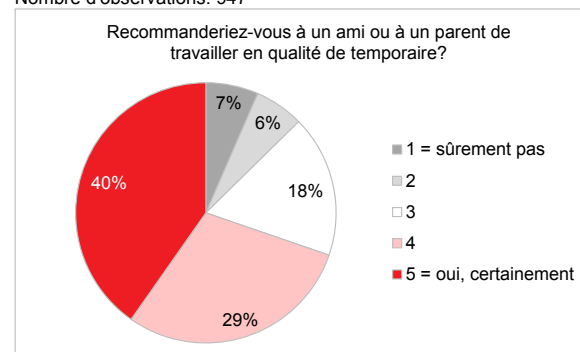
Intérimaires et leur degré de satisfaction quant au travail temporaire

Nombre d'observations: 952



Travailleurs temporaires et leur degré de satisfaction quant aux prestations de services

Nombre d'observations: 947



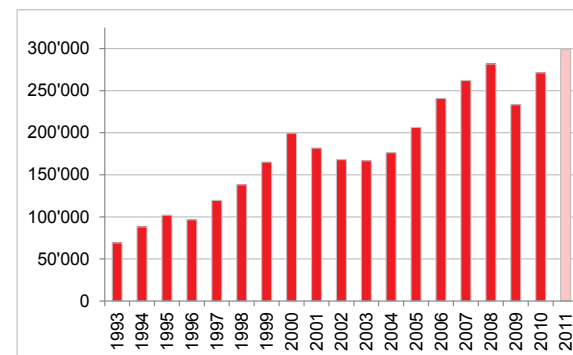
Intérimaires et leur degré de satisfaction quant au travail temporaire

Nombre d'observations: 981

Quelle est la taille du marché du travail temporaire dans son ensemble?

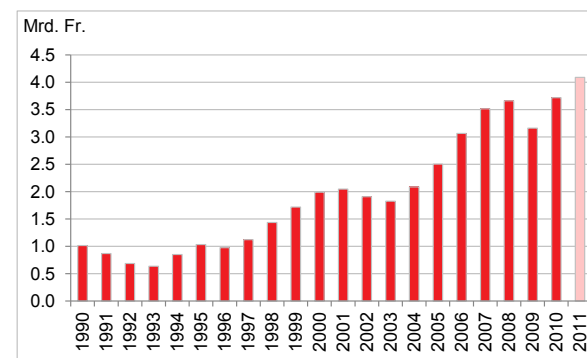
Durant les vingt dernières années, le travail temporaire a crû de 7% par an, en moyenne. Les répercussions dans l'ordre économique global – l'avènement de la technologie et la globalisation sont en l'occurrence les maîtres mots – ont engendré une demande croissante des entreprises pour des solutions flexibles dans le domaine du personnel. Du côté des salariés également, les préférences ont changé. Plus nombreux qu'auparavant sont celles et ceux qui optent pour des interruptions dans le travail ou veulent voir des choses différentes.

En 2011, 271'000 personnes ont travaillé à titre temporaire en Suisse. Selon des estimations de swissstaffing, la barre des 300'000 devrait être atteinte en 2011. Ces collaborateurs ont créé en 2010 une masse salariale globale de 3,7 milliards de francs. En 2011, ce montant devrait passer à 4 milliards. Les services de l'emploi ont réalisé par la location des services de ces collaborateurs temporaires un chiffre d'affaires de 5,2 milliards de francs pour la branche en l'an 2010 et, selon estimations, ils atteindront 5,7 milliards de francs en 2011.



Nombre de travailleurs temporaires d'une année, estimation 2011

Source: Seco, calculs de swissstaffing



Masse salariale de tous les travailleurs temporaires, estimation 2011

Source: SSA, calculs de swissstaffing

Editrice

swissstaffing

Union suisse des services de l'emploi
Stettbachstrasse 10
CH-8600 Dübendorf
Tél: +41 (0)44 388 95 40
Fax: +41 (0)44 388 95 49
www.swissstaffing.ch
info@swissstaffing.ch

Le choix des échantillons et l'enquête par téléphone ont été exécutés par gfs-zürich.

Rédaction et information

Myra Fischer-Rosinger, MA UZH
myra.fischer-rosinger@swissstaffing.ch

Impression

ea Druck + Verlag AG

Téléchargeable sous format pdf sur www.swissstaffing.ch

Réimpression, également sous forme d'extraits, autorisée moyennant indication de la source.

© **swissstaffing**